



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le 03/04/2023

ID : 081-218102572-20230327-2023DEL08-DE



Date de la convocation
21 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la Gare, sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 23/08

Présents : Mrs. DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, M. CAYRE, Mme PAWLACZYK, M. CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, M. SOULAGES, Mrs BENEZECH, JALBY, DEMAZURE, GALINIE, Mmes TEULIER, DELPOUX, COUVREUR, RAINESON, GAVALDA, FARIZON, VABRE, M. SALOMON, Mme COUPLET, MASSON, SIRVEN, MARTY.

Absents : Mme GHODBANE pouvoir à M. JALBY

Excusés : Mrs TAUZIN, MARIE, Mmes MILIN, BETTINI.

Secrétaire : M. BUONGIORNO.

Objet de la délibération

Il convient de fixer pour 2023 les nouveaux tarifs de divers services communaux.

TARIFS DIVERS 2023

Les nouveaux tarifs sont proposés et répertoriés dans l'annexe ci-jointe.

Vu le code général des collectivités,

Adopté à l'unanimité

Vu l'avis du bureau municipal en date du 15 février 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APROUVE les divers tarifs, tels que joints en annexe, qui seront applicables à compter du 28 mars 2023

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 29 mars 2023
David DONNEZ,
Maire,

